

RAPPORT 2010 SUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME: MADAGASCAR

US SATE GOV. -Bureau de la Démocratie, des Droits de l'Homme et du Travail

Tananews

Rapport sur les Droits de l'Homme, en intégralité

Traduction libre, texte intégral

08/04/2011

Madagascar, avec une population de plus de 20 millions, est gouverné par un régime non élu et illégal civile qui a pris le pouvoir dans un coup d'Etat Mars 2009 avec le soutien militaire. Andry Nirina Rajoelina a adopté le titre de président de la transition, à la tête d'une coalition de politiciens de l'ancienne opposition, et a l'intention de rester dans cette position jusqu'à la tenue des élections. L'ancien président Marc Ravalomanana, démocratiquement élu en 2006 est en exil, et le parlement est resté suspendu depuis. Au mépris d'un accord négocié avec l'Union africaine (UA) et les dirigeants politiques locaux, le régime a échoué à établir une administration de transition légitime qui superviserait élections libres et ouvertes pour la restauration d'un gouvernement légal. Les chefs militaires continuent d'affirmer leur autonomie par rapport à la direction politique actuelle, en dépit de leur soutien tacite du gouvernement de facto Rajoelina. Le 17 Novembre, le régime de facto a tenu un référendum unilatéral et non reconnue internationalement constitutionnelle qui a déclenché une tentative de coup par un petit groupe de chefs militaires, qui a été conclu après presque trois jours entiers de négociations. Il y avait des cas dans lesquels des éléments des forces de sécurité ont agi indépendamment du contrôle civil.

De ce qui suit des problèmes de droits humains ont été signalés: les homicides illégaux et autres atteintes aux forces de sécurité, les conditions de détention difficiles, aboutissant parfois à des décès, les arrestations et détentions arbitraires; détention provisoire prolongée, la censure, l'intimidation et les arrestations et les violences contre les journalistes, les restrictions sur les libertés de parole, presse et de réunion; limitation du droit des citoyens de choisir leur gouvernement, la corruption officielle et l'impunité, la discrimination sociétale et la violence contre les femmes, et la traite des femmes et des enfants, et le travail des enfants, y compris le travail forcé des enfants.

Respect des Droits de l'Homme

Section 1 Respect de l'intégrité de la personne, y compris la liberté de:

a. Privation arbitraire ou illégale de la vie

Il y a eu plusieurs rapports que le gouvernement ou ses agents ont commis des meurtres arbitraires ou illégaux, en vertu des deux, le gouvernement Ravalomanana en 2009 et Rajoelina gouvernement de facto pendant l'année. Policiers et gendarmes ont continué à utiliser la force létale injustifiée au cours de la poursuite et l'arrestation.

Par exemple, le 20 mai, au cours de protestation d'un des chefs religieux Mouvement (HMF), un affrontement armé entre des factions dissidentes de l'intervention de la gendarmerie de la Force (FIGN) et les forces armées conjointes envoyé avec la Force d'intervention spéciale (FIS) par le de facto régime a entraîné la mort d'un chef religieux, le décès d'un membre de la FIS, et environ une dizaine de blessés parmi les forces armées et les civils. Il n'y avait aucune évolution de la situation en fin d'année.

Le 22 Septembre, l'intervention de la police de la Force de Toamasina a abattu deux personnes accusées d'attaques à main armée après leur auraient ouvert le feu sur la police. Il n'y avait aucune évolution de la situation en fin d'année.

Le 28 août, l'ancien président Ravalomanana a été jugé par contumace, déclaré coupable et condamné aux travaux forcés à perpétuité pour les meurtres Février 2009 par des gardes présidentiels d'au moins 30 manifestants à l'extérieur du Palais d'Ambohitsorohitra. Ravalomanana a continué à affirmer son innocence pendant son exil en Afrique du Sud.

Il y avait rien de nouveau en 2009 après les décès résultant de mesures prises par les forces de sécurité: la mort de Janvier 150 à 300 personnes à l'échelle nationale au cours d'émeutes, la mort Janvier d'au moins 44 personnes coincées dans un grand magasin brûler à Antananarivo, la mise à mort en Janvier d'un garçon de l'extérieur de la station de télévision MBS et les morts en Avril par tir de deux manifestants par les forces de sécurité.

Il y avait rien de nouveau dans la série de petites explosions dans la capitale entre avril et août 2009, pour lequel l'opposition pro-Ravalomanana a été blâmée.

b. Disparition

Le 11 Novembre, Fetison Rakoto Adrianirina et Zafilahy Stanislas, les dirigeants du groupe d'opposition soutenue par l'ancien président Ravalomanana, et le pasteur Edouard Tsarahame, un chef de file du groupe d'opposition soutenue par l'ancien président Zafy, ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir organisé une manifestation non autorisée. Par la suite, ils ont été transférés dans des prisons différentes et finalement vers une destination inconnue. Leurs avocats et la famille n'étaient pas autorisés à les voir ou de savoir de leurs déplacements à partir de Novembre 20 à 25. Leur procès a été reporté à Janvier 23, 2011, parce que les défenseurs n'ont pas comparu à la date du procès original Novembre 23, malgré détenu sous garde dans un lieu tenu secret à l'époque.

c. La torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou traitements inhumains ou dégradants

La constitution et la loi prévoient l'inviolabilité de la personne et interdisent de telles pratiques; prisonniers cependant, les forces de sécurité soumis à des sévices physiques et mentales.

Par exemple, le 20 Novembre, les forces pro-régime ont arrêté un groupe d'officiers militaires qui avaient mené une tentative de coup qui a commencé le 17 Novembre. Quelques jours après leur arrestation, il a été signalé que la plupart des dirigeants tentative de coup a montré des signes de mauvais traitements physiques et deux d'entre eux, le général Raelina et le colonel Coutiti, étaient dans un état critique après coups. Un rapport du 21 Novembre médical effectué par le médecin-chef à la prison de Tsiarafahy le général Raelina a révélé qu'il avait de graves contusions profondes au visage et la poitrine et avait été dans et hors de la conscience, probablement en raison de la violence physique par les agents de l'arrestation. Colonels Andriamihoatra et Jadifara, tous deux impliqués dans la tentative de coup d'Etat et arrêté le 20 Novembre, ont reçu des examens médicaux le 21 Novembre en révélant un potentiel d'abus physique par des agents de l'arrestation.

Le 29 avril, six personnes ont été blessées lorsque la police a ouvert le feu sur Antsiranana un cortège funèbre qui passait devant le commissariat central. Le cortège funèbre a été pour protester contre la mort de Ninjaka Olivier, qui aurait été battu à mort deux jours plus tôt par la police. Il n'y avait aucune évolution de la situation en fin d'année.

Il y avait rien de nouveau en 2009 dans les cas suivants: la détention Mars et les mauvais traitements du pasteur Lala Rasendrasahina, l'arrestation de 2009 et pistolet à fouetter d'un membre du parlement par la gendarmerie commandants Charles Andrianasoavina et Lylison René Urbain, et le FIS Septembre tournage d'un femme à la jambe à Antananarivo.

Prison et Conditions centre de détention

Les conditions de détention étaient dures et la vie en danger en vertu des deux régimes de Ravalomanana et Rajoelina. Le surpeuplement en raison de faiblesses dans le système judiciaire et des infrastructures inadéquates en prison demeure un grave problème; omniprésente détention provisoire continue.

Le 11 Mars, d'une grâce présidentielle publié 1.424 prisonniers âgés de plus de 70 ans.

En Juin 83 prisons du pays et des centres de détention détenaient environ 18 647 prisonniers. Ce total comprend environ 736 femmes et filles et 424 garçons mineurs. Parmi les détenus, 7.964 étaient en détention provisoire.

La malnutrition chronique, qui a touché les deux tiers des détenus dans certaines prisons, a été la cause la plus fréquente de décès. L'objectif du Ministère de la Justice en 2008 pour élever la ration des prisonniers en nourriture quotidienne (généralement de manioc sec, de riz ou de manioc) n'avait pas été appliquée, et la situation s'est aggravée en raison de déficits budgétaires à la suite de la crise politique en cours et la

suspension de certaine aide étrangère. Les familles et les organisations non gouvernementales (ONG) ont complété les rations quotidiennes de certains prisonniers.

Par exemple, en Juin et Juillet il ya eu quatre décès signalés en prison Taolagnaro principalement attribuable à la malnutrition. En 2009, 34 décès ont été enregistrés au cours des 10 premiers mois. Cependant, les ONG et les médias ont indiqué qu'il y avait sous-déclaration importante de décès en prison. Le nombre total de décès dans toutes les prisons au cours de l'année n'était pas disponible.

La malnutrition et le manque d'hygiène fait des détenus vulnérables à la maladie, y compris les épidémies. La détérioration des infrastructures de prison – y compris un manque d'installations sanitaires et d'eau potable – a provoqué une maladie de la peau, les infestations d'insectes, et autres risques sanitaires. L'accès aux soins médicaux a été limité, même si les ONG ont signalé un succès limité dans les activités d'assainissement ciblées sur plusieurs installations dans le nord. Ventilation, l'éclairage, et contrôle de la température dans les installations étaient insuffisantes, voire quasi inexistantes.

Des dirigeants religieux et certaines ONG ont signalé que le viol était une pratique courante dans les prisons et souvent utilisé par les gardiens de prison et les autres détenus pour humilier les prisonniers. D'autres organisations a déclaré que tandis que les cas de viol ont été l'exception, les prisonniers eux-mêmes souvent prostituées en prison pour la nourriture.

Prisonniers mâles et femelles ont été séparées. La prison centrale a connu un trimestre séparées pour les femmes, et il y avait un établissement pour femmes à Manjakandriana. Les mineurs ne sont pas toujours détenus séparément de la population carcérale adulte, et certains enfants d'âge préscolaire partageaient leur cellule avec leur mère en prison. Il y avait au moins deux prisonniers politiques détenus en résidence surveillée au lieu d'emprisonnement avec la population carcérale générale, mais d'autres se tenaient généralement dans les mêmes installations. Les prévenus étaient rarement séparés de la population carcérale générale. Prisonniers et les détenus étaient autorisés à recevoir des visites hebdomadaires de parents et autorisé la pratique religieuse, bien que les conditions carcérales réelles étaient trop dures pour les prisonniers de pouvoir recevoir des visiteurs ou engager dans le culte.

Il n'y avait aucune disposition pour les médiateurs de servir au nom des prisonniers et détenus.

On n'a pas signalé que le gouvernement a autorisé les prisonniers et détenus de déposer des plaintes sur les conditions inhumaines des autorités judiciaires, ou que le gouvernement étudiée ou contrôlée conditions centre pénitentiaire et de la détention ou pris des mesures pour les améliorer.

Le gouvernement a généralement permis un contrôle indépendant des conditions de détention par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), plusieurs ONG locales, et certaines missions diplomatiques, et ces visites survenues durant l'année. Le CICR a effectué des visites à plusieurs reprises durant l'année pour chacun des 30 principaux établissements pénitentiaires, le CICR a pu tenir des consultations privées, conformément à ses modalités habituelles. Des représentants du CICR ont également été autorisés à visiter les détenus en détention provisoire ou temporaire, tant que besoin s'en faisait sentir.

Bien que l'UE a financé des projets axés sur l'amélioration des conditions de détention, il n'y avait aucune tentative connue par le gouvernement lui-même de le faire au cours de l'année.

d. Arrestation ou détention arbitraire

La constitution et la loi interdisent les arrestations et détentions arbitraires, mais le gouvernement n'a pas toujours respecté ces dispositions dans la pratique. Le gouvernement a autorisé l'arrestation sur des accusations vagues et les suspects détenus pendant de longues périodes sans jugement. Il ya eu une forte augmentation des détentions à motivation politique à la fois avant et après le coup d'Etat Mars 2009, le nombre réel est resté constant, mais plusieurs des personnes arrêtées depuis restés emprisonnés (voir les sections 1.e. et 2.a.).

Le 23 Novembre, le régime de forces ont arrêté un ancien juge de la Cour internationale de Justice, Raymond Ranjeva, et sa fille enceinte, accusant Ranjeva d'être impliqué dans la tentative de coup d'Etat Novembre 17. Ranjeva a été libéré sous caution quelques heures plus tard, mais sa fille est restée en garde à vue pour les forces du régime insultant et a été condamné à un mois de stage le 30 Novembre.

Lors de démonstrations en Mars à Analakely, politiques et religieux militants Charles Hilaire et Kathy ont été arrêtés pour «infraction contre la sécurité nationale» lorsque des brochures sur le HMF ont été retrouvés

dans leur voiture. Après enquête, ils ont été libérés, mais environ 50 manifestants à faible profil auraient été arrêtés dans le même incident et est resté en prison en attente de procès à la fin de l'année.

Le 15 mai, l'opposition politique Ambroise Ravonison a été violemment arrêté lors d'une interview à la radio. Deux autres personnes interrogées et de trois membres du personnel de la radio ont été blessés, et de l'équipement de la station de radio saccagée. Ravonison, un citoyen français, a obtenu une liberté provisoire et a fui le pays. Aucune action n'avait été prise concernant les actes de vandalisme en fin d'année.

Les journalistes ont été arrêtés (voir section 2.a.).

Le sénateur Eliane Naika, qui a été arrêté en Septembre 2009 pour assister à un rassemblement illégal et dégradation de biens publics, ont quitté le pays. En fin d'année, elle serait resté à l'étranger de mener une campagne d'information sur l'absence du régime de facto en matière de respect des droits de l'homme.

Rôle de la police et de sécurité

Le ministre de la sécurité intérieure supervise la police nationale, la gendarmerie et la Garde côtière, avec l'autorité de la loi et l'ordre dans les zones urbaines et rurales. La gendarmerie avait été préalablement soumis à l'autorité du Ministère de la Défense.

Le manque de formation et de l'équipement, les bas salaires, et la corruption endémique ont des problèmes dans la police et la gendarmerie nationales. sous-financement chronique et les structures de commandement claire fortement diminué la capacité des forces de sécurité pour répondre efficacement à la guerre civile qui a débuté en Janvier 2009. En avril, les forces de sécurité 2009 sous le contrôle du gouvernement de facto a commencé à exercer un contrôle effectif sur les manifestations dans la capitale, avec une réduction d'accompagnement de la violence. La création en Mars 2009 du Comité national mixte d'enquête (CNME), rebaptisé par la suite des enquêtes spéciales de la Force (FIS), dilué l'autorité du ministre chargé de la sécurité intérieure, comme il a commencé à poursuivre les objectifs de haut niveau sous les commandants Charles Andrianasoavina et Lylison René Urbain et de manière indépendante en dehors des procédures judiciaires. Les forces de sécurité couramment utilisé une force excessive lors des arrestations et alors que des manifestations de dispersion, en employant des gaz lacrymogènes, grenades flash, et des balles réelles.

Il n'ya pas de mécanisme systématique à enquêter sur les abus des forces de sécurité. Toutefois, les victimes peuvent porter plainte devant le tribunal de la juridiction. Cette rarement, sinon jamais, a eu lieu.

Les procédures d'arrestation et de traitement en détention

Bien que la loi exige que les autorités d'obtenir des mandats d'arrêt dans tous les cas, sauf ceux impliquant la poursuite, souvent, des personnes ont été arrêtés et emprisonnés sur des accusations ou d'appartenance politique. Les accusés ont un droit général à l'avocat et ceux qui ne pouvaient pas se payer un avocat ont le droit de celui fourni par l'Etat, mais de nombreux citoyens n'ont pas été informés de ce droit, et même si le savez, la plupart ont trop peur d'en demander un. Les prévenus ont le droit d'être informé des charges retenues contre eux, mais ce droit n'est pas toujours respecté. Un système de caution existe en fonction de la criminalité; en liberté sous caution a été fréquemment refusé pour des crimes plus graves ou de grande envergure. Les magistrats ont souvent recours à un «dépôt de Mandat » (en conservant le bref) en vertu duquel les accusés ont été détenus pendant toute la période provisoire. La loi limite la durée de la détention provisoire et régleme l'utilisation de l'mandat de dépôt, y compris les règlements qui limitent la durée de détention sur la base du type de crime, avec un maximum théorique de huit mois pour les affaires pénales. Les membres de la famille des prisonniers étaient généralement autorisés à avoir accès aux prisonniers, mais l'accès est plus limité à certains prisonniers, tels que ceux à l'isolement ou les personnes arrêtées pour des raisons politiques.

Le ministère de la Justice a indiqué qu'environ 50 pour cent de la population carcérale était en détention préventive.

La loi stipule qu'un suspect soit inculpé ou libéré dans les 48 heures suivant son arrestation, mais le gouvernement a souvent arrêté des individus pour des périodes beaucoup plus longtemps avant de charger ou de les relâcher. Un mauvais enregistrement, un système obsolète judiciaire qui ont favorisé le maintien du prévenu en détention jusqu'à leur procès, un nombre insuffisant de magistrats, le manque de ressources, et l'accès difficile dans les régions éloignées ont contribué à la détention préventive prolongée, allant de quelques jours à plusieurs années. De nombreux détenus ont passé une plus longue période en détention

provisoire à ce qu'ils auraient dépensé incarcéré à la suite d'une peine maximale pour les accusations portées contre.

Amnesty

Le 11 Mars, d'une grâce présidentielle publié 1.424 prisonniers âgés de plus de 70 ans.

Dans le cadre de l'août 2009 Charte de la Transition, quatre principaux du pays mouvements politiques ont convenu d'un plan provisoire d'une amnistie couvrant les activités politiques 2002-09. Toutefois, en Décembre 2009 Rajoelina formellement abrogé la charte, et avec elle l'accord existant sur l'amnistie lors de l'administration de transition.

Peu de temps après la prise du pouvoir en Mars 2009, Rajoelina gouvernement de facto a autorisé la libération et le pardon des 48 personnes jugées «prisonniers politiques», qui ont été emprisonnés sous le gouvernement Ravalomanana. Vingt de ces prisonniers n'avaient pas encore reçu un pardon officiel, et toujours en résidence surveillée mal appliquées. Ils comprenaient un certain nombre de criminels non politiques, coupable d'assassiner et d'autres graves violations des droits humains lors de conflits antérieurs. Le plus connu d'entre eux était le lieutenant-colonel Coutiti Assolant, qui a été condamné en 2004 à deux chiffres de la torture durant le conflit politique de 2002, en plus de condamnations antérieures pour des enlèvements à motivation politique et assassiner dans le même conflit. Suite à une condamnation générale de la libération, le gouvernement de Rajoelina n'a pas libérer tous les prisonniers d'autres dont l'incarcération est antérieur à la crise politique actuelle. Plusieurs personnalités de l'opposition arrêtés au cours de l'année ont été publiés en août 2009 comme un geste de bonne foi à l'avance de la mise en œuvre de la Charte de la Transition. Le communiqué a été critiqué, toutefois, pour les obliger à signer une lettre promettant de ne pas s'engager dans de nouvelles activités politiques.

e. Dénier de procès public et équitable

Bien que la constitution et la loi prévoient un pouvoir judiciaire indépendant, le pouvoir judiciaire a été sensible à l'influence de direction à tous les niveaux, et la corruption demeure un grave problème. Ce sont dégradées sous le gouvernement de facto, et à l'utilisation ou la menace d'intimidation entouré toutes les décisions importantes judiciaire depuis Mars 2009. L'absence de tout corps législatif a permis au gouvernement de facto de manière efficace à gouverner par décret, sans contrôle sur le pouvoir exécutif. Le ministre de la justice régulièrement exprimé une opinion sur le haut niveau des décisions judiciaires dans les médias avant que le tribunal les a annoncé.

Les tribunaux militaires sont réservés pour les essais du personnel militaire et suivent généralement les procédures du système judiciaire civil, sauf que les officiers militaires sont inclus sur les panneaux jury. Mises en cause dans les affaires militaires ont accès à un processus d'appel et bénéficient généralement des mêmes droits à la disposition des civils, bien que leurs procès ne sont pas publiques. Un magistrat civil, souvent rejoints par un groupe d'officiers militaires, préside les procès militaires.

La loi prévoit des institutions villageoises traditionnelles du droit à la protection de la propriété et l'ordre public. Certaines zones rurales utilisent de façon informelle, système communautaire organisée judiciaire appelé « dina » pour résoudre les litiges civils entre villageois sur des questions telles que le vol de bétail présumés. Ce système a été critiqué pour les violations des droits de l'homme, en particulier pour l'absence d'une procédure régulière avant d'imposer des peines sévères et en dehors du champ d'application de la loi formelle.

Procédures de première instance

La loi prévoit une présomption d'innocence, mais la présomption d'innocence a été souvent négligée. La constitution et la loi prévoient prévenus le droit à une défense pleine à chaque étape de la procédure, et les procès sont publics. Bien que la loi prévoit que les jurys peuvent être utilisés dans tous les cas, dans la pratique, les jurys ont été utilisées seulement dans les conflits du travail. Les prévenus ont le droit d'être présents à leur procès, d'être informé des accusations portées contre eux, d'appeler et de confronter les témoins et de présenter des preuves. Le gouvernement est tenu de fournir un avocat pour tous les détenus sur des accusations criminelles qui ne peuvent s'offrir leur propre avocat, mais de nombreux citoyens n'ont pas été informés de ce droit dans la pratique. Procureurs ont accès aux preuves détenues par le gouvernement, mais ce droit ne s'étend pas aux accusés sans avocat. Les prévenus ont le droit de faire appel des condamnations.

La loi étend ces droits à tous les citoyens sans exception, mais dans la pratique, ces droits ont été systématiquement nié, comme l'incarcération gouvernement de facto prolongée de suspects pendant des semaines sans inculpation et sans cesse reportée audiences tout en niant en liberté sous caution. Par exemple, en Juin 2009 l'ancien président Ravalomanana a été jugé et condamné par contumace pour abus de pouvoir pendant son mandat, il affirma plus tard qu'il n'était pas au courant que le procès avait lieu. En août, la Cour pénale Antananarivo condamnés Ravalomanana par contumace pour son implication présumée dans le Février 2009 fusillades palais présidentiel et l'a condamné à la prison à vie de dur labeur. En fin d'année Ravalomanana est resté en exil en Afrique du Sud.

Prisonniers et détenus politiques

Pas de chiffres définitifs sont disponibles, mais plusieurs hommes politiques connus ont été emprisonnés sous le gouvernement de Ravalomanana, dont la plupart ont été libérés en 2009 indépendamment du fait de leur incarcération avait un aspect criminel aux côtés de leurs affiliations politiques. En Juillet une source du ministère de la Justice a déclaré que le gouvernement de facto avait placé 102 « prisonniers politiques » en détention préventive depuis 2009, de nombreux éléments de preuve que peu ou pas d'avoir commis des infractions pénales ou civiles. Par la suite, certains ont été libérés sous condition ou avec aucune accusation n'a été déposée. leaders de l'opposition a allégué que des dizaines de personnes supplémentaires ont été détenus sans procès en raison de leur rôle dans les manifestations politiques, bien que les faits de leurs cas individuels ne sont pas disponibles.

En avril 18 détenus politiques dans la prison de haute sécurité de Tsiafahy auraient entamé une grève de la faim, demandant l'examen de leur cas et la libération inconditionnelle. Les autorités n'ont pris aucune mesure.

Le 15 Juin, Manoela a été arrêté après avoir parlé au cours de manifestations au Magro mouvement d'opposition. Le 12 Juillet, le tribunal pénal chargé Manoela avec neuf violations, y compris «insulte à un agent de police» et l'a condamné à trois mois d'emprisonnement. Il a ensuite été libéré.

Il n'y avait aucune évolution de la situation dans la 2009 à la suite des cas de prisonniers politiques: l'arrestation en avril de Ralitera Andrianandraina, ancien chef de la sécurité à la Haute Cour Constitutionnelle, pour son rôle présumé dans un attentat à la vie de Rajoelina, et l'arrestation en août de l'avocat Lalaharinoro Rabemananjara pour complicité présumée dans les attentats de Juin et Juillet.

Certains prisonniers sont restés difficiles à classer en raison des effets de la corruption et d'intimidation dans le processus judiciaire. Ces prisonniers bénéficiaient d'un traitement égal à celui des autres prisonniers, et les organisations humanitaires internationales ont été autorisés à accéder à eux.

Procédures judiciaires civiles et les recours

L'indépendance du pouvoir judiciaire et l'impartialité ont été compromises par la corruption et l'influence politique, selon le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) les enquêtes et la perception du public. Le système judiciaire traite avec toutes les affaires civiles, y compris les cas de droits humains. Toutefois, les tribunaux ont souvent rencontré des difficultés dans l'exécution des jugements en matière civile.

f. Ingérence arbitraire dans la vie privée, la famille, le domicile ou la correspondance

La loi interdit de telles actions, mais les maisons et les lieux de travail des groupes d'opposition ont été soumis à des fouilles arbitraires sans mandat. Le 23 Novembre, les forces du régime arrêtés fille enceinte Raymond Ranjeva et fouillé sa maison, accusant Ranjeva d'être impliqué dans la tentative de coup d'Etat Novembre 17. Ranjeva aurait été dit de se tourner s'il le voulait que sa fille soit libérée. Ranjeva tenu et a été libéré quelques heures plus tard, mais sa fille est restée en garde à vue pour les forces du régime insultant et sur Novembre 30 a été condamné à une probation d'un mois (voir section 1.d.).

Section 2 Respect des libertés civiles, y compris:

a. La liberté d'expression et de presse

La constitution et la loi prévoient la liberté d'expression et de la presse, mais le gouvernement et les groupes non gouvernementaux activement entravé la critique politique de menaces et de violence contre les journalistes, propriétaires de médias, et les médias. Les journalistes ont été envoyés en prison, et les forces de sécurité gouvernementales ont attaqué des résidences des éditeurs ou des propriétaires. Un rapport Septembre par les organisations internationales de la Chambre des ONG Freedom sur l'état de liberté de la

presse du pays classés comme «non libres», a diminué, passant de notation de l'année précédente de «partiellement libre». Le rapport a noté que «les deux principaux partis systématiquement ignoré les protections constitutionnelles pour la liberté des médias lorsqu'il était au pouvoir, le harcèlement, l'intimidation, la censure et de limiter les opérations des médias. Par conséquent, la couverture des nouvelles est devenu extrêmement partisane et polarisée, tandis que la diversité de vues reculé. »

Le 8 Janvier, deux journalistes de la radio de l'église FJKM de la station Radio Fahazavana – Didier Ravoahangison et Lolo Ratsimba – ont été arrêtés et envoyés en prison pour des actes de déstabilisation politique en raison de leur complicité présumée dans une tentative de mutinerie Décembre 2009. Ils ont reçu caution le Février 15 et étaient en attente de procès à la fin de l'année.

Sur Mars 31, un journaliste de Radio Feon'Imerina a été arrêté après le premier ministre du régime de facto a annoncé que les personnes qui « causé des problèmes» à Ambohitovo sur Mars 29, pourra être sanctionnée. Le journaliste a été libéré le même jour.

Le 20 mai, Radio Fahazavana a été fermé et 10 membres de son personnel – six journalistes et quatre techniciens – ont été arrêtés pour une tentative présumée de mettre en danger la sécurité nationale et incitent à une rébellion. Ils ont été libérés sous caution le 8 Septembre et attendaient d'être jugés à la fin de l'année.

Le 8 août, les fonctionnaires du ministère des Communications et des forces de police locales ont ordonné la suspension de Radio Mahafaly à Antsirabe. La station a été gérée par un proche allié de l'ancien président Ravalomanana. À la fin de l'année, la suspension reste en vigueur.

Le Septembre 30, basée sur une directive du ministère de la Communication, fonctionnaires du ministère et des éléments armés application de la loi a fermé Radio Fototra, détenue et exploitée par le Parti Vert Hasin'i Madagasikara.

Après la tentative de coup d'Etat le 17 Novembre, le régime a envoyé des lettres d'avertissement à Ma-TV, TV Plus, et deux autres stations pour avoir diffusé des déclarations des dirigeants tentative de putsch. Les lettres implicite que la diffusion de tout ce qui pourrait être perçu comme s'opposant au régime ou d'appeler à une fin et donc une fin à la transition pourrait être considéré comme une menace pour l'ordre public et de la sécurité et pourrait conduire à la suspension et même le retrait du permis d'exploitation.

Il y avait 13 privée des grands quotidiens et de nombreuses autres publications privées nouvelles nationales et locales qui ont été publiés moins fréquemment.

Avant de Mars 2009 Le Quotidien, qui est détenue par l'ancien président Ravalomanana, a été le journal le plus fortement influencé par l'état; depuis Mars 2009 La Vérité a été le plus étroitement alignés avec le gouvernement de facto. Le gouvernement possède la télévision nationale et des réseaux radio. Il y avait environ 256 autres stations de radio et 39 stations de télévision d'autres pays, qui a fourni plus d'une couverture géographique limitée.

La fermeture 2009 à motivation politique des médias d'opposition, tels que Radio Mada, est resté en vigueur en fin d'année.

Pour maintenir l'accès aux sources et rester en sécurité, les journalistes pratiquent une autocensure, et de nombreuses stations de radio privées déplacé à vivre appel à des salons à se distancer de la responsabilité éditoriale du contenu.

Internet Freedom

Il y avait généralement pas de restrictions du gouvernement sur l'accès à l'Internet ou les rapports que le gouvernement surveillait e-mail ou les sites de bavardage. Les individus et groupes ont pu s'engager dans l'expression pacifique d'opinions sur Internet, y compris par e-mail. L'accès du public à l'Internet a été limitée principalement aux zones urbaines, la technologie moderne et les infrastructures nécessaires sont généralement absents dans les zones rurales. Selon les statistiques de l'Union internationale des télécommunications pour 2009, environ 1,63 pour cent des habitants du pays ont utilisé l'Internet.

Les groupes politiques, partis, et les militants ont utilisé Internet largement à faire avancer leurs programmes, partager des nouvelles, et de critiquer les autres parties. Bien qu'il y ait eu des allégations de sabotage technique des deux côtés de certains sites Web au cours de l'année, l'Internet était considéré

parmi les sources d'information plus fiable que beaucoup de serveurs de sites Web ont été hors du pays et ne pouvait pas être réglementés par le gouvernement.

La liberté académique et événements culturels

Il n'y avait pas de restrictions gouvernementales sur la liberté académique ou les événements culturels.

b. Liberté de réunion pacifique et d'association

La liberté de réunion

La constitution et la loi prévoient la liberté de réunion, mais ce droit a été limité en détail au cours de l'année. Les représentants du gouvernement et des forces de sécurité ont régulièrement empêché des rassemblements d'opposition dans des endroits à travers le pays. Le régime de facto a également interdit les manifestations pendant la saison des fêtes (Noël et Nouvel An) et durant les périodes électorales (de jour de l'élection jusqu'à ce que les résultats des élections ont été officiels).

Les groupes d'opposition ont été à plusieurs reprises nié le droit d'organiser des rassemblements politiques à Antananarivo. Le 26 Octobre, les groupes d'opposition a adressé une lettre au maire nommé et le préfet d'Antananarivo pour demander une explication pour le refus d'organiser un rassemblement de trois espaces publics à Antananarivo à partir de Octobre 28 à 30. Les leaders de l'opposition a confirmé ces places étaient disponibles pour les dates demandées, mais n'ont toujours pas obtenu un permis. Les groupes d'opposition ont tenté de tenir des réunions sur Novembre 10 et 12 à un stade public, mais la préfecture de police a rejeté leur demande. De Décembre 1 à 3, les groupes d'opposition ont essayé d'organiser des rassemblements dans différents lieux publics à Antananarivo et a demandé les permis requis, mais toutes les demandes ont été refusées.

Le 20 Novembre, l'Association des Maires de Madagascar et des groupes d'opposition ont organisé une manifestation dans Analakely. Dans les cinq minutes suivant le début de la manifestation, les forces de police a dispersé le groupe et arrêté Guy Mazime Ralaiseheno, le chef de l'Association. Ralaiseheno est resté en prison à la fin de l'année.

Les groupes d'opposition étaient généralement autorisés à organiser des rassemblements politiques dans les villes de province. Cependant, le 27 août, une manifestation dans le plomb Tuléar par Elimberaza Mandrikake transformé en pillage de la filiale locale de la radio nationale. Sept dirigeants de l'opposition ont été arrêtés; Mandrikake aurait échappé et est allé à l'étranger.

Liberté d'Association

La constitution et la loi prévoient le droit d'association et de permettre aux citoyens d'organiser des partis politiques et associations. Le gouvernement respecte généralement ce droit dans la pratique, même si une loi signée en Janvier 2009 régissant les partis politiques impose des exigences strictes. Les Partis sont tenues d'avoir une représentation dans 12 régions au cours des 30 premiers mois de leur création, organiser régulièrement des réunions nationales, et participer à au moins trois élections consécutives, à l'exclusion de l'élection présidentielle. Seuls les partis politiques légalement constitués serait en mesure de présenter des candidats. Cette loi n'a pas été appliquée avant le coup d'Etat et Mars 2009 le gouvernement de facto n'a pas présenté de plans de le faire.

c. La liberté de religion

Pour une discussion de la liberté religieuse, s'il vous plaît voir le Département d'État de 2010 International Religious Freedom Report à <http://www.state.gov/drl/irf/rpt/>.

d. Liberté de mouvement, les personnes déplacées, la protection des réfugiés et apatrides

La constitution et la loi prévoient la liberté de circulation dans le pays, Voyage étranger, l'émigration et de rapatriement, le gouvernement a généralement respecté ces droits dans la pratique. La Constitution n'interdit pas explicitement l'exil forcé et le gouvernement l'a utilisée de manière sélective. Plusieurs personnalités de l'opposition, comme l'ancien vice-Premier ministre Pierrot Rajaonarivelo, rentrés au pays en 2009 malgré questions juridiques en suspens découlant de condamnations prononcées en leur absence; en fin d'année, le gouvernement de facto n'avait pas bougé de leur arrestation.

Le gouvernement a coopéré avec le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres agences humanitaires à fournir protection et assistance aux personnes déplacées, les réfugiés, les rapatriés, les demandeurs d'asile, apatrides et autres personnes de préoccupation.

Protection des réfugiés

Le pays n'est pas partie au Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés (même si elle est partie à la Convention de 1951) et n'a pas ratifié la Convention de l'Union africaine de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. La loi ne comporte pas de dispositions pour l'octroi d'asile ou le statut de réfugié, mais le gouvernement a établi un système pour fournir une protection aux réfugiés. Dans la pratique, le gouvernement a fourni une protection contre l'expulsion ou le retour des réfugiés vers des pays où leur vie ou sa liberté serait menacée en raison de leur race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social particulier ou opinion politique. Le gouvernement a accordé le statut de réfugié ou d'asile et a coopéré avec le HCR et d'autres organisations humanitaires pour aider le petit nombre de réfugiés dans le pays.

Apatrides

Un système arcanes de la législation sur la citoyenneté et de procédures ont abouti à un grand nombre d'apatrides dans la communauté musulmane minoritaire, dont beaucoup ont vécu dans le pays depuis des générations. Des chiffres fiables resté indisponible, mais les dirigeants musulmans estimaient, jusqu'à 5 pour cent des deux millions de musulmans ont été touchés. La citoyenneté est transmise par le «sang», la naissance dans le pays ne transmet pas la citoyenneté. Les enfants nés d'une mère de nationalité et d'un père non-citoyen est tenu de déclarer leur volonté de la citoyenneté par l'âge de 18 ans ou risque de perdre l'admissibilité à la citoyenneté. Certains membres de la communauté Karana d'origine indo-pakistanaise, qui a omis d'enregistrer des indiens, malgaches, ou la nationalité française après l'indépendance de l'Inde en 1947 et l'indépendance de Madagascar en 1960, n'étaient plus admissibles à l'un des trois, ce qui s'applique à leurs descendants ainsi. Les membres de la communauté musulmane a suggéré qu'un nom à consonance musulmane seul pouvait retarder l'application de la citoyenneté a une durée indéterminée. L'absence de droits de vote de la citoyenneté et l'éligibilité exclue pour un passeport, ce qui a limité Voyage international.

Section 3 Respect des droits politiques: le droit des citoyens de changer leur gouvernement

La constitution et la loi garantissent aux citoyens le droit de changer pacifiquement de gouvernement, et les citoyens déjà exercé ce droit dans la pratique, en votant aux élections présidentielles, législatives et municipales entre 2006 et 2008. Toutefois, ce droit a été effectivement réduite lorsque manifestations de l'opposition a conduit à un coup d'État et le renversement du gouvernement élu en Mars 2009. Suite à la Décembre 2008 Fermeture de sa station de télévision, VIVA TV, Andry Rajoelina, ancien maire d'Antananarivo, a dirigé un coup d'Etat en opposition au président Ravalomanana en Mars 2009. Impossible de consolider son pouvoir face à la condamnation nationale et internationale, d'août à Décembre 2009 Rajoelina engagé dans un processus de négociation. En Décembre, après l'échec des négociations pour obtenir des résultats acceptables pour lui, Rajoelina a déclaré unilatéralement son intention d'organiser des élections pour aussi tôt que Mars 2010. L'opposition a rejeté ce plan, plaidant pour un retour au dialogue et à un gouvernement de transition inclusif. Tout au long de l'année Rajoelina a annoncé unilatéralement feuilles de route pour les élections qui ont été reportées à plusieurs reprises. Un référendum constitutionnel a eu lieu le 17 Novembre et le pays des élections municipales, prévues pour Décembre 20, ont été reportées sine die. Les dates des élections législatives et présidentielles sont proposées pour la première partie de 2011, mais les groupes d'opposition et la communauté internationale ont rejeté les résultats du référendum constitutionnel et le calendrier électoral comme unilatérale et irréaliste.

Elections et participation politique

Des élections indirectes au Sénat de 33 membres a eu lieu en 2008, puis président Ravalomanana J'aime Madagascar (TIM), le parti a remporté les 22 sièges élus, et le président a nommé les 11 membres restants. Allégations d'irrégularités de campagne et de vote surface pendant et après l'élection, mais aucune action en justice n'a été concluante.

Les élections municipales de 2007 avaient été déclarés libres, justes et pacifiques, mais les observateurs locaux ont signalé des irrégularités mineures dans certaines élections avantager les candidats du parti au pouvoir sur les autres. Le Conseil d'Etat a annulé les résultats dans plusieurs concours à la mairie, citant miscounting localisée et l'implication inadéquate des candidats TIM. En août 2008 TIM a perdu 16 postes de maire au tribunal et a gagné six autres. TIM n'a pas d'abord intervenir lorsque Rajoelina a remporté la

course à la mairie d'Antananarivo, mais l'élection a marqué le début d'un conflit avec le président Ravalomanana, puis, qui a abouti au coup d'Etat Mars 2009.

Les partis politiques ne pourraient pas fonctionner sans restriction ou l'inférence à l'extérieur. Parties opposées à la partie du leader régime ont souvent leurs droits individuels, tels que la liberté d'expression, violés. Le régime refuse souvent partis de l'opposition le droit de s'organiser et de faire connaître leurs opinions. Les partis politiques ont également été largement dominés par les élites urbaines des tribus malgaches de longue date.

Jusqu'en Mars 2009, il y avait quatre femmes dans le cabinet, 10 femmes dans l'assemblée de 127 membres nationaux, et cinq femmes dans le sénat de 33 membres. Trois des 22 nommés administrateurs régionaux étaient des femmes. Sous le gouvernement de facto, il ya cinq femmes dans le cabinet; le Parlement a été suspendu après le coup d'Etat Mars 2009 et n'a pas été rétabli, même si une «transition» parlement a progressivement été nommé par Rajoelina, après une conférence Septembre 2010 National qui a été perçu comme unilatérale et n'a pas été reconnu par la communauté internationale à la fin de l'année.

Jusqu'en Mars 2009, il y avait 11 musulmans et sept membres chinois et malgache à l'Assemblée nationale et huit musulmans dans le sénat. Chinois-Malagasy et les musulmans aussi occupé des postes de la fonction publique. Les résidents d'origine indo-pakistanaise ne sont pas bien représentés dans le gouvernement.

Section 4 Corruption Officielle et de la transparence gouvernementale

La loi prévoit des sanctions pénales pour la corruption officielle, mais le gouvernement n'a pas appliqué la loi de manière efficace, et la corruption aurait augmenté après le Mars 2009 coup d'État. La corruption sévit dans la police et la gendarmerie nationales. La Banque mondiale la plus récente Worldwide Governance Indicators reflète que la corruption était un problème, comme cela a été l'impunité. Les ONG et les médias ont rapporté que les efforts de lutte contre la corruption ces dernières années ont été plus efficaces dans la poursuite des contrevenants à faible niveau de corruption dans l'attaque au niveau du gouvernement national.

Le manque général de primauté du droit a créé un environnement permissif pour l'exploitation forestière illégale et l'exportation de bois feuillus endémiques rares, surtout dans les forêts du nord du pays, qui ont été perçues comme ayant été facilité par la corruption à plusieurs niveaux de gouvernement. Les ONG étrangères et certains médias ont affirmé que la corruption de haut niveau, allant de forces de sécurité locales au gouvernement national, a permis la coupe illégale et l'exportation de bois de rose et bois d'ébène, en dépit des lois pour les protéger. hommes d'affaires chinois ont été capturés sur bande alléguant qu'ils ont payé chef de facto Rajoelina directement pour les droits d'exploitation illégale.

Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) est un organisme du gouvernement nominale ment indépendant, avec un directeur nommé et la supervision du comité pour la sauvegarde de l'intégrité au sein de la présidence. BIANCO n'a pas abordé la corruption et les abus de pouvoir perpétrés par les forces de sécurité et de fonctionnaires civils et ne pas jouer un rôle visible dans la lutte contre les problèmes de corruption liés à la crise politique en cours.

En 2008, le gouvernement a créé une agence de lutte contre le blanchiment d'argent, SAMIFIN, et une unité de l'éthique au sein de chaque ministère. BIANCO et le ministère de la Justice a signé un accord en 2008 pour une coopération accrue concernant la collecte des données et des renvois de cas. Toutefois, la mise en œuvre a été faible en raison du manque de financement et de volonté politique, en particulier depuis le Mars 2009 coup d'État.

Les fonctionnaires au niveau de directeur général et au-dessus, l'exclusion du président, ont été soumis aux lois de divulgation financière. Dans la pratique, en 2008 seulement 33 pour cent des personnes qui doivent déclarer les actifs ou les revenus ont fait. Divulgation des lois n'ont jamais été effectivement appliquées.

Il n'ya pas de lois prévoyant l'accès du public à l'information gouvernementale. Le matériel éducatif sur la corruption, y compris des statistiques mises à jour chaque trimestre, était offerte aux citoyens et aux étrangers, y compris les médias étrangers.

Section 5: Attitude du gouvernement concernant les enquêtes internationales et non gouvernementales sur les violations présumées des droits de l'Homme

De nombreux domestiques et internationales de défense des droits en général sans aucune restriction gouvernementale, des enquêtes et publiant leurs conclusions sur les cas des droits humains. Les représentants du gouvernement ont généralement été insensibles à leurs vues, en particulier après la Mars 2009 coup d'État, mais internationales de défense des droits ont été autorisés à entrer dans le pays, mener leurs travaux, et de consulter librement avec d'autres groupes. groupes nationaux signalé intimidation à la suite du coup d'État.

Il y avait plusieurs ONG nationales dans le pays qui travaillent sur les droits de l'homme, mais très peu ont la capacité de travailler efficacement et de façon indépendante. Le Conseil national pour observation électorale a continué à être un chef de file dans le domaine de l'éducation civique, et fourni un appui technique et de formation dans plusieurs élections passées. D'autres organisations clés ont été l'Observatoire de la vie publique, SOS Victimes du aux non-droit, et Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, qui ont tous travaillé pour surveiller les droits humains et a participé activement à des forums publics et privés sur le sujet. Les mouvements politiques ont parfois tenté de coopter ces organisations, conduisant à des accusations de leur politisation croissante, mais ils n'ont pas été systématiquement supprimée ou victimes de harcèlement.

Suite à la Mars 2009 coup d'Etat, l'ONU et d'autres organismes internationaux largement critiquée à la fois le gouvernement Ravalomanana et le gouvernement de facto pour les violations des droits de l'homme et de leur incapacité persistante à résoudre la crise par le dialogue et de nouvelles élections. L'ONU a joué un rôle actif dans le cadre de l'équipe de médiation internationale et le Groupe de contact international sur Madagascar, aux côtés de l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, et la South African Development Community, qui a pris le rôle de premier plan dans les efforts de médiation depuis au milieu de l'année.

Section 6 Discrimination, abus sociétaux et traite des personnes

La constitution et la loi interdisent toutes les formes de discrimination, y compris sur la base de la race, le sexe, le handicap, la langue et le statut social, mais pas les institutions gouvernementales ont été désignées pour faire respecter ces dispositions.

Femmes

La loi interdit le viol en général, mais ne mentionne pas spécifiquement le viol conjugal. Les sanctions vont de cinq ans à la prison à vie, en fonction de facteurs tels que l'âge de la victime, la relation de l'agresseur à la victime, et si l'occupation du violeur mettre la personne en contact avec les enfants. Le viol d'un enfant ou une femme enceinte a été puni des travaux forcés. Une peine de deux à cinq années supplémentaires pourraient être ajoutées dans le cas de viol avec coups et blessures, bien que le gouvernement n'a pas toujours l'application de ces sanctions. En 2008, la Brigade des mineurs et mœurs, un département du ministère de l'Intérieur, ont déclaré avoir reçu 10 à 12 plaintes liées au viol du pays une journée. Il y avait 217 cas de viol signalés en 2008 à Antananarivo, 130 ont été étudiés. Tous ces chiffres sont sans doute sous-estimé l'étendue des viols à l'échelle nationale, mais il n'y avait pas de chiffres fiables.

La loi interdit la violence conjugale, mais il reste un problème très répandu passible d'une peine de deux à cinq ans de prison et une amende de quatre millions d'ariary (2.000 dollars), en fonction de la gravité des blessures et si la victime était enceinte. En 2007, le gouvernement par le biais de l'Institut national de la santé publique estime que 55 pour cent des femmes ont été victimes de violence conjugale. La population des Nations Unies (FNUAP) a estimé en 2006 que l'une des trois femmes dans la partie sud et sud-est du pays aurait à souffrir de la violence à un moment donné. En 2007, un Ministère de la Santé enquête sur la violence conjugale, menée en collaboration avec deux ONG, a constaté que de 400 femmes interrogées à Antananarivo, 45 pour cent ont subi des violences psychologiques et 35 pour cent à la violence physique. Les autorités policières et judiciaires en général sont intervenues lorsque la violence physique n'a été signalée. Le ministère de la Santé a continué de travailler avec les ONG à Antananarivo et de Fianarantsoa à fournir aux victimes des conseils juridiques. Statistiques sur le nombre de consommateurs domestiques poursuivi, condamné ou puni n'étaient pas disponibles. Des témoignages de gérés par des ONG centres d'accueil ont indiqué que la crise politique, et ses répercussions d'ordre social et économique, en corrélation avec une augmentation de l'incidence de la violence domestique, avec des augmentations à deux ou trois fois dans des cas signalés.

Le tourisme sexuel est un problème croissant avec la croissance de l'industrie du tourisme, avant le coup d'Etat de 2009 et la crise économique et le manque de possibilités d'emploi légitime depuis le coup. Le gouvernement a poursuivi sa campagne de sensibilisation nationale en apposant des affiches dans tous les aéroports et les hôtels, y compris une mise en garde pleine page contre le tourisme sexuel dans les

coutumes livret donné à l'arrivée des passagers internationaux. En 2007, le gouvernement a adopté une loi modifiant le Code criminel afin de définir l'exploitation sexuelle des enfants, le tourisme sexuel impliquant des enfants, la pédopornographie et la traite des personnes, et qui prévoit des sanctions pour infractions. Les ONG ont indiqué que la loi a été utilisée par le tribunal à plusieurs reprises, mais n'avait pas encore abouti à une condamnation. responsables de l'application du droit a noté que la loi a été souvent pas uniformément interprétées ou appliquées.

Le harcèlement sexuel est interdit par la loi. Les peines varient de un à trois ans d'emprisonnement et une amende de un à quatre millions d'ariary (500 \$ à \$ 2.000). Cette peine est portée à l'emprisonnement de deux à cinq ans et une amende de deux à 10 millions d'ariary (1.000 \$ à 5.000) si la victime a été forcé ou contraint à des actes sexuels ou puni pour avoir refusé ces avances. Cependant, la pratique était très répandue, en particulier dans les zones franches d'exportation (ZFE) usines. Le FNUAP a estimé que 50 pour cent des femmes travaillant dans les zones franches ont été victimes de harcèlement sexuel. Ces dernières années, le gouvernement a appliqué les lois sur le harcèlement sexuel lorsque des cas ont été portés devant les tribunaux, mais il n'y avait pas de procès signalés durant l'année.

Les couples et les individus librement exercé leur droit de reproduction sans aucune discrimination juridique ou politique ou de la coercition. Le gouvernement a fourni un accès gratuit à la contraception et de planification familiale dans les cliniques publiques et les services sont également disponibles dans le secteur privé. Selon le FNUAP, le taux de prévalence contraceptive moderne est de 28 pour cent. L'assistance qualifiée pendant l'accouchement a été peu fréquentes, en particulier dans les zones rurales, où il y avait peu de travailleurs de santé formés. Toutefois, le Population Reference Bureau signale que 54 pour cent des naissances étaient assistées par un personnel qualifié. Tous les services de livraison, y compris les césariennes, étaient libres dans les établissements de santé du gouvernement. Toutefois, depuis une grande partie de la population a vécu plus de deux miles de cliniques publiques sur un terrain difficile, de nombreuses zones rurales ont été incapables d'accéder à la santé génésique et les services de maternité; le gouvernement et les donateurs ont identifié cet aspect comme une contrainte majeure, et une variété de programmes ont été mis en place pour accroître la disponibilité des soins de qualité. Cependant, il y avait un manque de ressources pour aborder la question en détail. La dernière Institut national de statistique (INSTAT) sondage réalisé entre Novembre 2008 et août 2009, et publié en Juin a conclu que le taux de mortalité maternelle (le rapport entre le nombre de décès maternels pour 100.000 naissances vivantes) était de 498, comparativement à 269 décès dans le rapport de 2004. Les hommes et les femmes ont un accès égal au diagnostic et au traitement des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH. Bien qu'il n'y ait aucun obstacle juridique à accéder à ces services, il y avait des incohérences énorme infrastructure et certains sociaux / les barrières culturelles et de la stigmatisation fondée sur l'appartenance ethnique que l'accès limité à plein.

Général, les femmes jouissent du même statut juridique que les hommes. En vertu de la loi épouses ont une voix égale dans le choix du lieu de résidence du couple et généralement reçu la moitié du couple actifs si le mariage a pris fin. Alors que les veuves avec enfants héritent de la moitié des biens matrimoniaux conjointe, parent survivant d'un mari ont priorité sur les veuves sans enfants – en leur laissant huitième ligne de l'héritage s'il n'ya pas accord préalable et potentiellement leur laissant aucune de la succession ou une très petite partie de celui-ci. En pratique, ces conditions n'étaient pas toujours respectées.

Une tradition connue comme « la troisième coutumier », qui prévoyait la femme le droit à un tiers seulement des exploitations conjointe d'un couple, a été observée occasionnellement. Il n'y avait pas de bureau spécial du gouvernement pour garantir les droits juridiques des femmes.

Il y avait relativement peu de discrimination sociale contre les femmes dans les zones urbaines, où de nombreuses femmes détenues ou gérées les entreprises et les postes de gestion occupés dans les entreprises privées et entreprises publiques. Dans les zones rurales, où la plupart de la population est engagée dans l'agriculture de subsistance, plus les structures sociales traditionnelles ont tendance à favoriser les rôles de genre profondément ancrées. Bien qu'il y ait peu de discrimination dans l'accès à l'emploi et de crédit, les femmes n'ont souvent pas recevoir un salaire égal pour un travail analogue. Les femmes n'étaient pas autorisées à travailler dans des positions qui pourraient mettre en danger leur santé, leur sécurité ou leur moralité. Selon les codes du travail et protection sociale, de telles positions comprennent les quarts de nuit dans le secteur de la fabrication et de certains postes dans l'industrie minière, la métallurgie et les industries chimiques.

Un certain nombre d'ONG axés sur l'éducation civique des femmes et des filles et rendus publics et ont expliqué leurs protections juridiques spécifiques, mais, en raison de l'analphabétisme, des traditions culturelles, l'intimidation de la société, et un manque de connaissance de leurs droits, peu de femmes ont

déposé des plaintes officielles ou recherché réparation lorsque leurs droits juridiques ont été violés ou ignorés.

Enfants

La citoyenneté est dérivée de l'un de ses parents, bien que les enfants nés d'une mère de nationalité et d'un père étranger doivent déclarer leur volonté de la citoyenneté à 18 ans. Le pays n'a pas appliquées de manière uniforme d'enregistrement des naissances, et les enfants non enregistrés ne sont traditionnellement pas été admissible à l'école ou obtenir des services de soins de santé. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) travaille avec le gouvernement de fournir des certificats de naissance pour les enfants nouveau-nés et ceux qui n'ont pas reçu un certificat à la naissance. Selon une étude de l'UNICEF menées au cours de l'année, 25 pour cent des enfants dans le pays en vertu de l'âge de cinq ans n'ont pas été enregistrés.

La Constitution prévoit l'éducation du public sans frais de scolarité pour tous les enfants des citoyens et rend l'enseignement primaire jusqu'à l'âge de 14 obligatoire.

La maltraitance des enfants a été un problème. Depuis le début de la crise politique, les cas de viols d'enfants de plus en plus dans les médias.

En 2007, le gouvernement a adopté un plan d'action national 2008-12 sur la violence contre les enfants, y compris le travail des enfants, exploitation sexuelle et la traite. Le ministère de la Santé, en collaboration avec l'UNICEF, exploité plus de 14 réseaux multisectoriels dans tout le pays pour protéger les enfants contre les abus et l'exploitation. Plusieurs ministères ont travaillé avec l'UNICEF pour élaborer des manuels de formation sur les droits de l'enfant et les garanties pour les fonctionnaires travaillant dans les réseaux de protection de l'enfance. En Juin 2008, le gouvernement a terminé un programme d'un an pour former et aider les forces de sécurité dans la protection des enfants.

Les statistiques du gouvernement en 2008 a indiqué que 33 pour cent des filles et des jeunes femmes âgés de 15 et 19 ans sont mariées. Le mariage des enfants est particulièrement répandu dans les zones rurales, où la plupart des couples ont été unis dans des cérémonies traditionnelles locales en dehors du système juridique. L'âge légal pour contracter mariage sans le consentement des parents était de 18 ans pour les garçons et les filles.

Les enfants impliqués dans la prostitution pour survivre, avec ou sans intervention d'un tiers. La prostitution des enfants constitue l'une des principales formes de travail des enfants. Une étude de 2007, l'UNICEF dans les villes côtières de Toamasina et Nosy Be, entre 30 et 50 pour cent des femmes exploitées dans le domaine de l'industrie du sexe étaient plus jeunes que 18 ans.

Bien que l'abandon d'enfants est contraire à la loi, il a été un problème important en raison de l'extrême pauvreté et le manque de soutien familial. Il y avait peu des abris sûrs pour les enfants de la rue, et les organismes gouvernementaux ont généralement essayé de placer les enfants abandonnés dont les parents ou d'autres parents d'abord; orphelinats et l'adoption ont été un dernier recours. Une superstition traditionnelle dans le sud-est donnant naissance à des jumeaux a poussé certains parents dans la région d'abandonner un ou deux de leurs enfants jumeaux, qui, parfois, on a laissé mourir. Toutefois, aucune modification du cadre juridique ou politique d'application a été adoptée en fin d'année.

Le pays n'est pas partie à la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants. Pour plus d'informations sur l'enlèvement international d'enfants, s'il vous plaît voir le Département du rapport annuel de l'État sur la conformité

L'antisémitisme

La communauté juive est très faible, et il n'y avait pas de rapports d'actes antisémites.

La traite des personnes

Pour plus d'informations sur la traite des personnes, s'il vous plaît voir le ministère de la traite chaque année État in Persons Report

Personnes handicapées

La loi interdit la discrimination contre les personnes ayant une déficience physique et mentale, définit de façon générale leurs droits, et prévoit une commission nationale et sous-commissions régionales pour promouvoir les droits des personnes handicapées. En pratique, cependant, ces droits sont rarement appliqués, et le cadre juridique pour la promotion de l'accessibilité est restée superficielle. Une étude menée en 2005 par l'ONG Handicap International a constaté que les personnes handicapées avaient rarement accès aux soins de santé, l'éducation, l'emploi, ou un hébergement pour la communication ou d'autres services de base, et les femmes et les filles handicapées sont souvent victimes de violences physiques. L'Association Sembana Mijoro, la défense des droits des personnes handicapées, a rapporté que les enfants handicapés ne représentent que 0,5 pour cent des enfants fréquentent l'école. En général, l'accès à l'éducation pour les personnes handicapées a été limitée en raison du manque d'infrastructures adéquates, les institutions spécialisées, et les enseignants.

Le ministère de la Santé est chargé de protéger les droits des personnes handicapées. Les projets isolés au niveau communautaire eu un certain succès. En 2008, un marché public dans la ville de Majunga acquise spéciales accès handicapés; un problème de santé et de transport des avantages du programme des cartes d'identité a été développé dans la ville de Fianarantsoa, et les personnes handicapées ont été intégrées avec succès dans les écoles publiques dans certaines régions où ils avaient auparavant pas accès. Avec l'aide financière internationale en 2008, la ville d'Antsiranana travaillé pour faire de l'hôtel de ville, centres de santé, et d'autres bâtiments administratifs accessibles. Cependant, les rapports que les écoles ont continué souvent à être rejetées et insultés par les enseignants tout le système éducatif, de l'école primaire à l'université. En Juin 2009 une étude sur l'intégration des enfants handicapés dans le système éducatif constaté que leur taux de participation a été de seulement 0,26 pour cent en 631 écoles étudiées, en raison de l'absence de programmes spécialisés, la mauvaise compréhension des besoins des enfants, et l'insuffisance des ressources.

Minorités National / ethniques / raciales

Aucun des 18 tribus du pays constituaient une majorité. Il y avait aussi des minorités des langues indo-pakistanaï, comoriens, et le patrimoine chinois. Ethnie, la caste, et la solidarité régionale souvent ont été des facteurs dans l'embauche et ont été exploités dans les campagnes électorales. Une longue histoire de conquête militaire et la domination politique par les groupes ethniques des hauts plateaux d'origine asiatique, particulièrement les Merina, sur les groupes côtiers de descendance africaine ont contribué aux tensions entre les citoyens des hauts plateaux et la descente côtières, en particulier dans la sphère politique.

Abus dans la société, la discrimination et de violence fondées sur l'orientation sexuelle et identité de genre

La loi n'interdit pas la discrimination contre les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) d'activité, et il y avait la discrimination sociale générale contre la communauté LGBT.

L'orientation sexuelle et identité de genre n'ont pas été largement discuté dans le pays, avec les attitudes du public allant de l'acceptation tacite de la violence physique, en particulier contre les travestis travailleurs du sexe. Les ONG locales ont signalé que la plupart des organisations qui ont travaillé avec la communauté LGBT fait en tant que fournisseurs de services de santé, souvent dans le cadre de leur travail pour lutter contre la propagation du VIH / SIDA.

les travailleurs du sexe LGBT ont été fréquemment la cible de l'agression, y compris la violence verbale, de jets de pierres, et même assassiner. Ces dernières années il ya eu une prise de conscience accrue de la «gay pride» à travers une exposition médiatique positive, mais les attitudes générales n'ont pas changé.

Le code pénal prévoit une peine de prison de deux à cinq ans et une amende de deux à 10 millions d'ariary (1.000 \$ à \$ 5.000) pour des actes qui sont «indécent ou contre nature avec un individu du même sexe de moins de 21 ans. » Il ya des rapports de violations des officiels se produisant au niveau communautaire, tels que fonctionnaires de l'administration de refuser des services de santé pour les hommes travestis ou des accords de confidentialité de rupture, même si aucun cas n'a jamais été poursuivis en justice.

Autres formes de violence ou de discrimination

Bien que les nationaux sur le VIH / sida a été faible taux à environ 1 pour cent, il y avait la stigmatisation et la discrimination liées au ayant le VIH / SIDA. En 2007, le gouvernement a adopté une loi protégeant les droits de patients VIH / SIDA aux soins de santé gratuits et de qualité et précisant les sanctions contre les personnes qui discrimination ou marginalisés personnes atteintes de la maladie. Ceci aurait contribué à réduire la discrimination, la suite du témoignage public et une plus grande prise de conscience des

questions touchant les personnes vivant avec le VIH / SIDA. La loi a été appliquée par les ministères de la Santé et de la Justice et le Comité National de Lutte contre le SIDA à Madagascar.

Section 7 des droits des travailleurs

a. Le droit d'association

La loi prévoit que les travailleurs du secteur public et privé peuvent constituer des syndicats de leur choix sans autorisation préalable ni conditions excessives.

Toutefois, ceux qui sont classés comme des travailleurs essentiels, y compris les policiers, les militaires et les pompiers, ne peuvent pas constituer des syndicats. Ministère de la Fonction Publique et des statistiques du travail de 2007 a indiqué que 14 pour cent des travailleurs dans les entreprises des zones franches et 10 pour cent de tous les travailleurs étaient syndiqués. Le gouvernement avait pas de statistiques fiables sur le nombre d'employés du secteur public participant dans les syndicats, mais on croyait généralement que peu de fonctionnaires ont été membres du syndicat, malgré l'existence de plusieurs syndicats de fonctionnaires.

La loi prévoit la plupart des travailleurs le droit de grève, y compris dans les zones franches d'exportation, et les travailleurs ont exercé ce droit, mais les travailleurs doivent d'abord épuiser la procédure de conciliation, la médiation et les procédures d'arbitrage, qui peut prendre huit mois à deux ans et demi. Les fonctionnaires et les travailleurs de la mer ont leurs codes du travail propre.

Les travailleurs des autres services essentiels, tels que les magistrats, ont un droit reconnu, mais plus restreint de grève et sont tenus par la loi de donner un préavis à leur employeur.

b. Le droit d'organisation et de négociation collective

La loi prévoit des syndicats de mener leurs activités sans ingérence, et le gouvernement respecte généralement ce droit. La loi donne aussi aux travailleurs du secteur privé le droit de négocier collectivement, mais les fonctionnaires ne sont pas visées par ces ententes.

La loi interdit la discrimination antisyndicale par les employeurs; cependant, le ministère de la Fonction Publique et du Travail a indiqué que certains employés n'ont pas adhérer à un syndicat en raison de la crainte de représailles. Dans le cas d'une activité anti-syndicale, les syndicats ou leurs membres peuvent déposer plainte contre l'employeur devant un tribunal civil.

Depuis l'adoption d'une nouvelle loi EPZ en 2008, la législation du travail dans les ZFE varient quelque peu à partir du code du travail du pays standard, notamment la réduction des droits des travailleurs. Contrats de travail des ZFE peuvent maintenant diffèrent en termes de durée du contrat, les restrictions à l'emploi des femmes pendant les quarts de nuit, et le nombre d'heures supplémentaires autorisées.

c. Interdiction du travail forcé ou obligatoire

Le code du travail interdit le travail forcé ou obligatoire, y compris par les enfants, mais parfois le gouvernement n'a pas fait respecter cette interdiction. Beaucoup d'enfants et les femmes ont été contraints à la servitude domestique, l'exploitation sexuelle commerciale, et parfois la vente de rue et des mines. Alors que les prisonniers et les personnes en détention provisoire ne peut plus être contraints de location aux fonctionnaires du gouvernement pour un usage privé, les bureaux du gouvernement peut les louer pour un usage public, si les prisonniers en acceptent les conditions d'emploi et une compensation monétaire prévue dans le code du travail. De plus en vertu de la Main d'penale (MOP) système oeuvre, les prisonniers peuvent travailler volontairement dans les domaines de prison ou les camps pénaux ou des établissements privés. Sauf pour les condamnés aux travaux forcés, ils ont le droit de recevoir un salaire. On a également signalé que les prisonniers ont été envoyés, à leur demande et sous contrôle de l'Etat, pour effectuer un travail rémunéré pour les particuliers. Le système de MOP a été suspendue le 26 août, dans le cadre des mesures de sécurité appelé «Opération Coup de Poing», partie d'un effort pour réduire l'insécurité croissante à l'échelle nationale.

Le travail forcé des enfants a eu lieu presque exclusivement dans le secteur informel, qui représente une grande partie de l'économie du pays. Le travail forcé a également eu lieu dans les carrières de pierre, dans le secteur minier, dans les industries agricoles et de pêche, et dans la servitude domestique.

Voir aussi le ministère de la traite chaque année État in Persons Report

d. Interdiction du travail des enfants et âge minimum pour l'emploi

Il existait des lois pour protéger les enfants contre l'exploitation au travail et d'interdire le travail forcé ou obligatoire, mais le gouvernement n'a pas suffisamment de ressources ou de personnel pour faire appliquer ces lois. Le travail des enfants était un problème très répandu.

L'âge minimum pour travailler est de 15 ans, conformément aux exigences scolaires. La loi permet aux enfants de travailler un maximum de huit heures par jour et 40 heures par semaine, sans heures supplémentaires. La loi interdit aux personnes de moins de 18 ans de travailler la nuit et dans des sites où il ya un danger imminent pour la santé, la sécurité ou la moralité. Les employeurs doivent observer une période de repos obligatoire de 12 heures entre les quarts. La santé et la sécurité des restrictions comprennent l'autorisation parentale et une visite médicale avant de signer.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) 2007 Enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar a indiqué qu'environ 28 pour cent des enfants âgés de cinq et 17 (1,8 million d'enfants) ont travaillé à plein ou à temps partiel, avec un 438.000 estimés enfants impliqués dans des travaux dangereux. Les enfants des zones rurales a travaillé essentiellement dans l'agriculture, la pêche et l'élevage du bétail, tandis que ceux dans les zones urbaines a travaillé dans des professions telles que le travail domestique, le transport de marchandises par pousse-pousse, le petit commerce, les carrières de pierre, travailler dans les bars, et la mendicité.

Les enfants sont également engagés dans la production de sel, plongée sous-marine, et l'industrie de la crevette. Le ministère de la Fonction Publique et du Travail estime que plus de 19.000 enfants travaillent dans les villes minières d'Ilakaka dans le sud, principalement dans le secteur informel, en aidant leurs familles mine de pierres précieuses ou travaillent comme domestiques. Certains enfants ont été victimes de la traite interne à des fins de travail forcé.

Le ministère de la Fonction Publique et du Travail est responsable de l'application des lois du travail des enfants et des politiques dans le secteur formel et effectué des inspections en milieu de travail en général au cours de l'année en réponse à une série de plaintes. Au cours de l'année, le ministère avait seulement 90 inspecteurs à s'acquitter de ses responsabilités, ce qui rend difficile de suivre et d'appliquer les dispositions de manière efficace le travail des enfants. Il n'y a pas d'application dans le secteur beaucoup plus informelle.

En 2007, le gouvernement a adopté un décret réglementant les conditions de travail des enfants, la définition des pires formes de travail des enfants, l'identification des sanctions pour les employeurs, et d'établir le cadre institutionnel pour sa mise en œuvre.

Les ONG ont signalé une meilleure sensibilisation de la question à la suite, mais cela n'avait pas été appariés avec la poursuite plus efficace des contrevenants à la législation du travail. En 2009, il y avait une proposition visant à modifier le décret de 2007 visant à catégoriser les types de sanctions à appliquer aux contrevenants, mais la crise politique terminée ce projet. Au cours de l'année, le ministère du Travail a organisé un atelier pour le travail des enfants inspecteurs du travail dans Ansirabe et a établi un plan d'action pour les inspecteurs du travail régionaux enfant à utiliser les médias de masse et de la surveillance du secteur privé pour lutter contre le travail des enfants.

Le gouvernement a continué à travailler avec la Fédération malgache de football (FMF) de mener des campagnes de sensibilisation à travers le pays pour lutter contre le travail des enfants dans le cadre de la campagne « Carton rouge », qui s'est poursuivie pendant l'année avec le soutien de la FMF et le BIT Programme international sur la l'élimination du travail des enfants.

Gérés par des ONG centres d'accueil à Antananarivo, Tamatave, Tuléar et continué à recevoir des victimes de la traite et le travail forcé.

Pour plus d'informations sur la traite des enfants, voir le ministère de la traite chaque année État in Persons Report

e. Conditions de travail acceptables

Le Ministère de la Fonction Publique et du Travail est chargé de faire respecter les conditions de travail et le salaire minimum prescrit dans le code du travail, mais il rencontre souvent mal à l'application de ces lois en raison de l'insuffisance des ressources et un manque de personnel.

Le salaire minimum mensuel a été 70.025 ariary (35 \$) pour les travailleurs non agricoles et 71.000 ariary (36 \$) pour les travailleurs agricoles. Cela ne garantit pas un niveau de vie décent pour un travailleur et sa famille, en particulier dans les zones urbaines. Bien que la plupart des employés savaient ce que le salaire minimum légal ont été, ces taux ne sont pas toujours payés. Le chômage élevé et la pauvreté généralisée conduit les travailleurs à accepter des salaires inférieurs.

La semaine normale de travail est de 40 heures dans les industries non agricoles et de services et 42,5 heures dans le secteur agricole. législation sur les travailleurs limitée à 20 heures supplémentaires par semaine, mais les employés étaient souvent obligés de travailler jusqu'à ce que les objectifs de production ont été atteints. Dans certains cas, ces heures supplémentaires a été négligé et non rémunéré.

Le gouvernement fixe la santé et les normes de sécurité pour les travailleurs et les lieux de travail. Le Fonds national pour la protection sociale, l'agence nationale de sécurité sociale, a mené des inspections et publié des rapports sur les conditions de travail, risques professionnels, et les tendances des accidents du travail. Les 90 inspecteurs du travail dans le ministère de la Fonction Publique et du Travail ont été suffisantes pour surveiller efficacement les conditions pour les travailleurs que dans la capitale. Travailleurs, y compris les travailleurs étrangers ou migrants, ont le droit explicite de quitter un milieu de travail dangereux sans mettre en péril leur emploi tant qu'ils informent leurs superviseurs. Toutefois, ce droit n'a pas toujours été respecté dans la pratique.

Source : <http://www.tananews.com/2011/04/rapport-rapport-droits-de-l%E2%80%99homme-en-integralite/>

Source US Department of State, texte anglais : <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2010/af/154355.htm>